

5. Pendant combien de jours la Commission a-t-elle tenu audience pour entendre des témoins, et combien de jours a-t-elle consacrés au voyage?

6. Combien de témoins la Commission a-t-elle assignés et quel a été le montant total versé pour leur comparution devant ladite Commission?

L'hon. M. POWER:

1. Aucune commission royale n'a été nommée.

La Commission d'assistance aux anciens combattants a été nommée sous l'empire de la loi sur la commission d'assistance aux anciens combattants, 1936. \$326,640.65.

2. Taux de rémunération:

J. G. Rattray, président

7-7-36—31-3-37 à \$6,000, moins 5%—\$4,183.06

1-4-37—6-1-38 à 6,000, moins 5%—4,596.77

H. L. de Martigny

7-7-36—31-3-37 à \$4,800, moins 5%—\$3,346.45

1-4-37—6-1-38 à 4,800, moins 5%—3,677.42

A. Ross

7-7-36—6-10-36 Néant

R. MacNicol

7-10-36—31-3-37 à \$4,800, moins 5%—\$2,206.45

1-4-37—6-1-38 à 4,800, moins 5%—3,677.42

Frais de voyage et de subsistance:

J. G. Rattray... \$1,068.39

H. L. de Martigny... 739.95

A. Ross... 340.50

R. MacNicol... 1,093.39

3. Aucun avocat engagé.

4.

(a) Salaires des secrétaires, Ottawa \$10,117.49

Salaires des secrétaires, comités honoraires... 30,212.97

(b) Salaires des commis, Ottawa... 31,082.96

Salaires des commis, comités honoraires... 10,238.04

(c) Néant.

5. La commission a tenu audience durant trente-sept jours en différents endroits, depuis Sydney jusqu'à Victoria, pendant la période allant du 14 septembre 1936 jusqu'au 5 janvier 1937. Au cours de cette période, chaque commissaire a consacré approximativement seize jours de plus au voyage.

Endroit—Date—1936	Nombre de jours
Montréal, 14, 15, 16 sept....	3
Québec, 17 sept....	1
Toronto, 21, 22, 23, 24, 25 sept....	5
Hamilton, 28, 29 sept....	2
London, 30 sept. 1er oct....	2
Windsor, 2, 3 oct....	2
Charlottetown, 15 oct....	1
Sydney, 17 oct....	1
Halifax, 19, 20 oct....	2
Saint-John, 21, 22 oct....	2
Sherbrooke, 23 oct....	1
Vancouver, 12, 13 nov....	2
Victoria, 16 nov....	1
Edmonton, 19, 20 nov....	2

[M. Edwards.]

Endroit—Date—1936	Nombre de jours
Calgary, 21 nov....	1
Moose Jaw, 24 nov....	1
Regina, 25 nov....	1
Saskatoon, 27 nov....	1
Winnipeg, 30 nov., 1, 2, 3 déc....	4
Fort William, 4 déc....	1
Ottawa, 5 janvier 1937....	1

37

6. Les audiences furent publiques. La comparution des témoins n'a rien coûté au gouvernement.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

AIDE AUX CHÔMEURS ET AUX AGRICULTEURS

M. BOULANGER:

1. Depuis le 1er avril 1936 jusqu'à date, par province, quels sont les travaux entrepris sous la loi d'aide au chômage et à l'agriculture?

2. Pendant la même période, par province, quels sont les montants contribués à ces travaux par le gouvernement fédéral?

3. Tous ces travaux ont-ils été donnés à exécuter par contrats passés après demande publique et régulière de soumissions?

4. Quels sont ceux de ces travaux, s'il y en a, qui n'ont pas été donnés à l'entreprise publique, où sont-ils, quel en est le coût et qui les a exécutés?

5. Quels sont ceux de ces travaux, s'il y en a, dont l'exécution a été confiée sans soumissions, à des régisseurs rémunérés par une commission sur le coût des matériaux et de la main-d'œuvre; où sont-ils, quel en est le coût et quels sont les noms, occupations et domiciles des régisseurs?

ROUTE TRANS-CANADA

M. BOULANGER:

1. Par province, depuis le 1er avril 1936 jusqu'à date quels sont les montants déboursés par le gouvernement fédéral pour l'aménagement, la réfection ou la construction de la route Trans-Canada?

2. Pendant la même période, par province, combien de milles de cette route ont ainsi été aménagés, refaits ou construits avec l'aide fédérale?

3. Pendant la même période, par province, quelles sont les entreprises d'aménagement, de réfection ou de construction de la route Trans-Canada qui ont été accordées par les gouvernements provinciaux sans soumissions régulières?

4. Pendant la même période, par province, quelles sont les entreprises d'aménagement, de réfection ou de construction de la route Trans-Canada qui ont été accordées par les gouvernements provinciaux sans soumissions à des régisseurs rémunérés au moyen d'une commission sur le coût des matériaux et de la main-d'œuvre?

5. Quels sont les noms, occupations et domiciles des régisseurs auxquels il est référé dans la question précédente?

L'hon. M. RINFRET: Le document est déposé.